

être utilement employés ces soldats qu'on fait pourrir dans les citadelles inutiles. Mais pour cela il faudrait, des chefs qui eussent quelque initiative, et qui ne fussent pas habitués à attendre des instructions supérieures pour ordonner le remplacement d'un bouton de guêtre.

ETIENNE MOUTTET.

LES BONAPARTISTES en Angleterre et en Belgique.

Nous savons ce que fait Bonaparte en Prusse; il est inutile de savoir ce que font en Angleterre et en Belgique les hommes qui l'ont soutenu avec tant d'ardeur aussi longtemps qu'il distribuait les richesses et les faveurs. Tous ou presque tous avaient disparu; mais depuis que les Prussiens, contre lesquels ils ont tant crié et tant écrit avant la guerre, montrent à l'auteur de tous nos maux des égards et de la reconnaissance, les partisans de l'Empire se ravissent et se demandent si leur frayeur a été raisonnable et si leur cause est définitivement perdue. Ces couraieurs d'aventures, qui d'abord se bornaient à excuser timidement les lamentables déficiences qui ont mis la France à deux doigts de sa ruine, relèvent la tête et fondent un journal où *puissent se produire toutes les légitimes protestations et toutes les loyales espérances de la Commission impériale*. (Voir le journal la *Situation*, du 23 novembre 1870.)

Ce journal, qui s'imprime à Londres, est dirigé par un monsieur Kugelmann que nous aurions cru Prussien s'il n'avait pris la peine de remplir une douzaine de colonnes *petit-texte*, de son journal, pour nous prouver qu'il est Français, bon Français, très-bon Français, aussi impérialiste que célèbre auteur dramatique en tous genres, toujours méconnu, comme le génie, mais toujours prêt à se sacrifier pour sa patrie ou pour un pays quelconque.

Voilà l'homme de la *Situation*; voilà l'homme qui a inventé la *Commission impérialiste* et qui va la mettre d'accord avec la *Commission d'Amiens*. Comme la France ne semble pas être tout à fait de l'avis de M. Kugelmann, il faut couper les vivres à cette patrie ingrate, et voici le procédé du journaliste français :

On lit dans le même numéro de la *Situation*, du 23 novembre, l'avis suivant :

AU PUBLIC ANGLAIS.

« Nous persistons à reconnaître l'hospitalité dont nous sommes l'objet de la part de l'Angleterre, en avertissant le public des Trois-Royaumes que l'emprunt contracté par M^r Laurier et émis par la Maison Morgan et Co, n'aura jamais aucune chance d'être reconnu par la France. »

Quoi ! la France ne paierait pas l'emprunt contracté dans le but d'assurer sa défense ? La France, qui a payé les dettes du premier Empire, qui paiera les millions de dettes du second, comme elle a payé les frais de la révolution de 1848, et même du coup d'Etat de 1852 !

Non, non, M. Kugelmann, vous êtes un mauvais prophète, contentez-vous d'être de la *Commission bonapartiste*: votre langage n'est pas français.

La propagande bonapartiste s'organise aussi en Belgique. Le *Gaulois* y a déjà fait son apparition à Bruxelles, et le *Drapeau* l'a suivi de près. D'après son programme, le *Drapeau* « a deux » objets principaux en vue : à parler à la fois à nos soldats prisonniers et à la France.

Parler à la France rien n'est plus facile, comme le fait remarquer avec raison l'*Echo français*, mais comment le *Drapeau* s'y prendra-t-il pour parler à nos prisonniers ? Il ne pourra arriver auprès d'eux qu'avec la permission de M. de Bismark. Est-ce qu'il l'aurait déjà ? nous serions tentés de le croire. Dans tous les cas, il l'aura bientôt si nous jugeons de son esprit par les petits faits divers qu'il rapporte et dont il a certainement la primeur, sinon l'invention. Il s'agit de deux corps de mobiles, dont l'un était composé de Corses, et qui auraient crié *vive l'Empereur* !

D'après le *Drapeau*, ces mobiles témoignaient à la fois de leurs sentiments patriotiques et de leur fidélité au souverain malheureux.

Malheureux ! mais pas trop, si on compare son sort à celui de nos pauvres soldats qui manquent des choses les plus nécessaires, tandis que les Prussiens vont au-devant des désirs du prisonnier de Wilemsheche.

Malheureux ! et s'il l'était, à qui la faute ?

Un *Drapeau* qui suit l'ex-empereur et se donne à lui, devrait savoir ce que cet homme de malheur a fait des drapeaux de nos armées.

Quant aux écrivains déserteurs qui vont faire du patriotisme en pays étranger, pourquoi ne sont-ils pas à leur poste ?

Ils aiment mieux porter la plume que le fusil.

(Petit Journal du Nord.)

Voici la proclamation de M. Gambetta à l'armée du Mans :

« Le Mans, 24 novembre, 11 h. soir. Soldats. »

Après trois jours entiers passés au milieu de vous à m'enquérir de tous vos besoins, à organiser et à recomposer toutes vos forces, je pars avec la certitude que vous allez marcher à une revanche.

Les derniers événements vous ont été contraires parce que vous étiez divisés et trop peu nombreux. Je vous laisse ralliés et renforcés.

Vous avez à votre tête des chefs énergiques, dévoués, aussi sages qu'intrépides. Il faut leur obéir aveuglément. Ils vous conduiront au succès. Sans cesse préoccupés de vous, ils ont en retour le droit d'exiger l'ordre, la discipline, la sobriété, la bravoure, vertus républicaines dont ils vous donnent tous les jours l'exemple.

Votre vie est rude, pleine de hasards et de sacrifices; mais songez que vous vous battez pour sauver à la fois la France et la république, désormais indissolublement liées dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Si cette noble pensée vous possède et vous domine, ni les périls, ni la mort ne vous paraîtront redoutables; car qui de vous désirerait conserver une vie désormais déshonorée par l'abaissement de la patrie ?

Vous n'êtes pas inférieurs à vos frères d'armes de l'armée de la Loire; vous êtes enfants d'une même mère, vous lui devez tout; et vous défendez sur la Sarthe une position aussi précieuse pour l'avenir de la France que les rives de la Loire, vous concourez enfin à ce glorieux mouvement de la France vers sa capitale; vous ne voudrez pas perdre plus longtemps du terrain, car chaque pied de sol que vous abandonnez, c'est un jour de plus de cruelles angoisses que vous infligerez aux assiégés. Prêtez-vous donc le serment les uns aux autres, comme nos pères, de ne plus reculer, et de marcher tous d'un pas égal à la délivrance de la France, afin qu'il soit dit de vous, comme de vos aïeux : Ils ont bien mérité de la patrie et de la République !

Vive la France ! Vive la République une et indivisible !

Le membre du gouvernement, ministre de l'intérieur et de la guerre, Signé : GAMBETTA. »

LES MARINS ET LE COMMANDANT MEUNIER.

Chacun sait déjà dans notre ville tout l'héroïsme déployé par nos braves marins, qui, à eux seuls, ont supporté le feu d'une artillerie triple de la leur, et ne se sont retirés qu'après avoir épuisé leurs munitions et envoyé à l'ennemi leur dernier projectile.

Les deux batteries servies par les marins et commandées par les lieutenants de vaisseau Rolland et Meunier étaient installées à gauche de la route d'Amiens, sur la hauteur en avant du village de Dury.

Toute la journée du dimanche, nos braves marins, dont le feu incommodait vivement les Prussiens, et dont les projectiles avaient à différentes reprises fait de larges trouées dans les rangs de leur Etat-Major, restèrent inébranlables, impassibles sous les feux convergents des batteries prussiennes; les servants de la batterie du lieutenant Meunier, tous tués, furent aussitôt remplacés par d'autres.

A trois heures, le général Paulze d'Ivoi, qui avait vu tout le mal causé à l'ennemi par les deux batteries, survint, et saisissant le lieutenant Meunier, il s'écria : « Je ne vous connais que depuis ce matin, mais vous êtes un brave; laissez-moi vous embrasser. »

Vers cinq heures du soir, le lieutenant Meunier, atteint déjà de trois blessures, fut presque littéralement coupé en deux par un obus.

Le lieutenant de vaisseau Meunier est marié. Il laisse une femme et des enfants. Puisse sa mort héroïque être un adoucissement à la douleur de sa famille.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

A l'occasion du décès de S. A. R. M^{lle} la princesse Amélie d'Orléans, princesse de Montpensier, infante d'Espagne, la cour de Belgique prendra le deuil pour 21 jours, à partir du 2 décembre jusqu'au 22 inclusivement.

A Claye, un village situé à une lieue de Versailles, sur la route, on ne voyait, il y a quinze jours, qu'une douzaine de paysans français. Samedi 60 ont reparu, et le chiffre s'est élevé depuis à 120. Il y a d'immenses caves autour de Claye, dont quelques unes sont construites à une grande profondeur; c'est là qu'étaient descendus les villageois épouvantés avec leurs pénates, et ils y sont restés cachés, tandis que l'ennemi occupait les maisons, les magasins et les jardins adossés. Chaque jour, les Allemands détèrent dans les jardins des environs de Paris des milliers de bouteilles de vin.

Circulaire adressée aux maires du département de l'Eure par l'armée prussienne. (Textuelle.)

« Monsieur le général de division, pour éviter des homicides inutiles, m'a ordonné de dire et moi je vous demande de publier à tous les habitants de votre pays, que chacun, qui soit surpris armé en civil, ne sera pas traité comme le soldat ennemi, mais comme assassin et sera puni de la mort. Le village sera brûlé dans lesquelles les habitants font des actions hostiles. »

St-André, le 23 novembre 1870.

DE ROSENBERG, Chef du régiment des lanciers. »

Le *Schweizerischer Volksfreund* ne cache pas son hostilité contre le roi de Prusse et M. de Bismark : « Si quelque franc-tireur allait loger une balle dans la peau d'ours de cet Attila ! Que de villages devraient brûler ! »

Le même journal consacre un article au droit de la guerre, tel que l'entendent les Prussiens. Voici la fin :

« Que l'on appelle droit de la guerre ce qui s'accomplit en France de sang-froid, sur l'ordre explicite du quartier-général prussien, dans ce sens que la guerre ne connaît point de loi et laisse tout faire à la force brutale ! Soit. Mais alors qu'une puissance qui comprend ainsi le droit de la guerre ne se vante pas de sa civilisation avancée, qu'elle laisse surtout de côté Dieu et la Providence. »

La première chose que font les Allemands en entrant dans un village est de prendre possession des fours de boulangers et de les faire garder par des sentinelles. Les boucheries sont gardées de la même façon. Armés d'un papier, les Allemands traversent le groupe des villageois, qui, à leur grand étonnement, trouvent dépendre de l'étranger pour leur pain quotidien; on pénètre dans la boulangerie, et on y trouve le boulanger du village aidé par un ou deux soldats qui connaissent le métier, tirant de longs pains de four et les remettant aux personnes qui présentent leurs cartes, sous la surveillance d'un officier. On obtient la viande par le même procédé.

Généralement la farine dont le pain est fait est le produit d'une réquisition pratiquée dans la commune, et pour laquelle le maire obtient un reçu. Les personnes qui ne sont pas attachées à l'armée, que ce soient des habitants du village ou des étrangers, doivent présenter une carte pour avoir du pain; naturellement les soldats ne paient pas. Le maire, à qui incombent la responsabilité et l'obligation d'obéir aux réquisitions et de trouver les logements, passe un bien mauvais quart d'heure, le pauvre homme. Si c'est un homme intelligent et énergique il peut encore s'en tirer, mais s'il est incompetent la population en souffre d'autant plus.

LES DÉPARTEMENTS ENVAHIS

La *Meuse* publie la lettre suivante d'un de ses collaborateurs qu'elle a envoyé à Metz :

Metz, 20 novembre.

« En sortant ce matin, j'ai vu pour la première fois, depuis mon séjour à Metz, quelques dames dans les rues. Toutes ou presque toutes étaient en deuil. »

« En passant devant le cathédrale, splendide monument de l'art gothique, je suis entré et j'ai été assez surpris d'entendre les fanfares d'un régiment prussien accompagner le grand messe en musique. »

« Cet accompagnement du plain-chant par des instruments de cuivre aux effets pleins de sonorité était fort réussi. »

« Des bonheurs de Metz se pressaient dans les bas côtés de l'église. Le chœur avait été réservé aux soldats allemands. »

« Ce chœur est séparé de la grande nef et des côtés latéraux par une riche balustrade. »

« En en faisant le tour, j'ai pu remarquer qu'elle était couverte de noms allemands : Fritz, Muller, Schultze, etc. »

« Les rues de la ville présentent toujours l'aspect désolant que je vous ai décrit dans mes lettres précédentes. Par cela même que le patriotisme des habitants est plus vif, ils souffrent d'autant plus cruellement de voir leur ville, Metz-la-Pucelle, comme on appelait, envahie par des légions de Germains. Ils souffrent d'autant plus qu'ils ont la conviction profonde d'avoir été trahis, livrés. »

« Tous les services administratifs ont été organisés ici, non en vue d'une occupation temporaire, mais dans la prévision d'une prise de possession définitive. »

« L'organisation du service des postes, par exemple, est complète : on a fait venir des employés de la Prusse; on a créé de nouveaux timbres-poste spéciaux. En tout, on s'efforce de préparer ce travail d'assimilation qui doit amener une annexion définitive. »

« Y arrivera-t-on jamais ? J'en doute, car l'esprit des populations paraît essentiellement opposé à la domination prussienne. »

« Deux petits faits pour terminer : »

« Une dame se présente au bureau des postes pour affranchir une lettre au moyen d'un ancien timbre portant l'effigie de Napoléon. »

« Madame, lui dit l'employé, ces timbres ne sont plus valables. »

« Comment ! on n'affranchit pas avec ça ? »

« Non ! madame. »

« Eh bien ! je ne vous en fais pas mon compliment, mais je préfère reprendre ma lettre, car je ne veux pas faire aux Prussiens le plaisir de me servir de leurs timbres. »

« Et notez que cet esprit d'antagonisme contre l'occupation se rencontre dans toutes les classes. »

LA GUERRE DE RUSES.

Nous avons eu occasion de parler ici même des enfants et des filles que les Prussiens employaient en qualité d'espions. D'autres moyens auxquels ils ont recours rappellent ces romans légendaires dans lesquels Cooper a raconté les guerres et les ruses des Peaux-Rouges dans les prairies du continent américain.

Un sous-préfet, — et nous pourrions citer aisément la petite ville dans laquelle il réside, s'étant aperçu que toutes les fois qu'il allait en reconnaissance, la nuit, dans les communes exposées aux visites de l'ennemi, une fusée partait subitement du milieu d'un bois. Bientôt après une autre fusée traçait au loin dans le ciel noir son sillage de feu; une troisième à l'horizon lui répondait.

Ce ne pouvait être un hasard. Il fit surveiller le bois, et parvint à découvrir l'arbre d'où partait le signal lumi-

neux. C'était un grand bouleau, auquel des ficelles destinées à maintenir les fusées étaient encore attachées. Des carcasses d'artificiers gisaient au pied. Une surveillance active fut établie dans l'épaisseur du bois, et on n'aperçut plus de fusées.

Un officier de chasseurs qui était de grand-garde au soir s'engagea sur l'extrême limite d'un arrondissement menacé par l'ennemi, remarqua dans ses excursions qu'un fagot de bois se trouvait toujours à l'angle d'une route, sur le revers d'un fossé, quand il s'engageait avec son peloton. Il en découvrît deux, s'il était suivi d'une compagnie; il y en avait trois si l'escadron entier était en marche.

Il fit jouer de nuit une embuscade dans un bois voisin et s'engagea sur la route, le lendemain au point du jour. Bientôt après un misérable prut, regarda autour de lui et plaça deux fagots à leur place habituelle. L'embuscade saisit l'homme et emporta les fagots.

Une heure après, trois uhlands s'avancèrent à travers champs, marchant à petits pas, l'un au guet, et s'étant assurés qu'il n'y avait point de fagots sur le revers du fossé, passèrent au grand trot sur la route où ils ne tardèrent pas à être enveloppés et pris par nos chasseurs.

On parle d'un moulin dont les ailes tournaient au vent ou restaient immobiles selon qu'il y avait ou qu'il n'y avait pas de franc-tireurs aux environs. Les roues d'un autre moulin placées sur un ruisseau, faisaient grand tapage en battant l'eau ou se tenaient silencieuses dans les mêmes circonstances. On les força de rester tranquilles dans un moment inopportun et un parti d'éclaireurs ennemis fut entouré.

La fumée d'une cheminée sur une éminence servit longtemps de signal dans les campagnes d'un département où des rencontres avaient lieu tous les jours. La modeste cheminée de la cabane lançait-elle une spirale de fumée, les Prussiens disparaissaient; restait-elle inanimée, ils accouraient. Un jour on éteignit le feu, et une reconnaissance de cuirassiers blancs se laissa prendre au piège.

Ainsi encore un mendiant fut arrêté, un biccis sur l'épaule, le bâton à la main. On avait remarqué que ses promenades coïncidaient avec celles de l'ennemi. Selon qu'il avançait ou reculait, ils poussaient devant eux ou s'éloignaient. Notre homme faisait le métier d'éclaireur en recueillant des gros sous et des miches de pain. Un jour le mendiant recueillit des menottes et on l'envoya réfléchir en prison sur les inconvénients des promenades en zig zag.

On pourrait multiplier ces exemples. Il suffit d'en signaler quelques-uns pour indiquer à quel point une surveillance de toutes les heures est nécessaire.

(Nouveliste de Rouen.)

UNE LETTRE DE PARIS ADRESSÉE A ROUEN.

Voici quelques extraits d'une lettre très-intéressante reçue de Paris par le *Nouveliste de Rouen* :

« Il n'y a encore rien de nouveau, mais nous sommes à la veille d'une grande sortie. Trochu, jusqu'à ce jour, a su résister aux impatiens de la garde nationale et de l'armée, ne voulant opérer qu'à coup sûr. Comme il leur disait : « A quoi bon tout exposer inutilement et sans résultat assuré ? Il attend et veut attendre ses canons, ses fusils chassépot qu'on lui fabrique dans Paris. »

« En ce qui est des canons, environ 500 sont prêts en ce moment. Tous sont en bronze. Ils se chargent par la culasse, comme ceux des Prussiens, et journalièrement on les essaie sur les choucroutes. On est plus que satisfait des résultats obtenus. La portée de ces canons est de huit kilomètres; elle est bien supérieure à celle des têtes carrées, et d'une justesse de tir admirable. »

« Dame ! c'a été long à faire. C'est à l'industrie privée qu'on a eu recours et elle n'était pas du tout outillée pour cela. Que de tâtonnements avant d'y arriver ! Combien a-t-on manqué de pièces, soit dans la fonte où il y avait des soufflures, soit dans le perçage, etc., etc. ! C'était loin d'aller tout seul. Mais maintenant qu'on y a la main, cela va bien et très-bien. »

« Douze grandes usines ont des commandes limitées. La plus forte est la maison Gail. Au commencement, il y a eu beaucoup de tiraillements pour le prix de revient, et l'on a encore par là, perdu beaucoup de temps. Mais à l'heure qu'il est, le gouvernement peut compter sur une livraison de 50 canons par jour. Bientôt donc nous aurons les 1,500 pièces qui ont, dit-on, été primitivement commandées. Avec la nombreuse artillerie de campagne, retour d'Italie, jugez des effets terribles de la sortie projetée. »

« D'un autre côté, dans tous les ateliers des chemins de fer et autres on construit : voitures, caissons, harnachements, etc., etc. »

« Bref, un de ces ours va commencer la danse et nous espérons bien ne pas payer les violons... Trochu a 300,000 hommes, dont 100 de ligne et de cavalerie, 100 de mobile et 100 de gardes mobiles, bataillons de guerre formés des célibataires ou veufs sans enfants. Et pour la défense de Paris et des forts proprement dits, il restera plus de 300 autres mille hommes. Tous, tous sont superbes d'élan et d'entrain, tous sont résolus et pleins de confiance. »

« Quant aux chassépot, tous ceux qui savent travailler le fer, y sont utilisés. Aussi toutes les troupes de sortie en seront pourvues. J'ai même vu un bandagiste, rue Mandar, qui y travaille, lui et ses ouvriers — ce qui paraît un peu drôle. — Dame ! il a bien fallu que tout le monde s'y mette et soit à la hauteur des événements. »

« Maintenant, que se passe-t-il en province ? On n'en sait trop rien ici. Seulement ce que l'on sait c'est que, lorsqu'il y a une mauvaise nouvelle, Bismark nous la fait passer de suite; mais quand elle est bonne, comme la prise d'Orléans, il n'y a que les pigeons voyageurs de Tours pour nous en ap-

porter la connaissance. Pour la reddition de Metz, on le savait à Paris, toujours par le même canal, bien avant la signature. On ne connaît bien la tactique allemande à Paris : « La province ne veut pas de votre secours, et si vous ne voulez point mourir de faim, rendez-vous. » A la province on dit : « Paris est en insurrection; on s'y bat pour avoir du pain; Paris est obligé de mourir. » Vieux farceur de Bismark, va ! nous les connaissons tes tours; ça ne prend plus, ta mèche est éteinte !

« En fait de vivres, il y en a en ore en quantité : du pain pour plus de six mois, du vin pour plus d'une année. Avec cela, une ville comme Paris ne se rendra pas. Ah ! la viande de bœuf, elle est rationnée à 50 grammes par personne et par jour. La première qualité ne se paie pourtant que 2 fr. le kilo-gramme (20 sous la livre), ce qui prouve qu'on ne veut rien gaspiller. »

« Il y a un nouveau moyen de correspondance, inventé par le gouvernement, au moyen de la photographie. Si vous pouvez vous-même l'employer, donnez-nous de vos nouvelles. Nous sommes très-inquiets de vous, car j'ai lu des extraits de journaux allemands (ceux que glisse Bismark dans Paris) que les Prussiens étaient à Elouff, à Rouen, au Havre. Cela ne peut être vrai; je n'y crois pas; mais je voudrais bien savoir si vous travaillez, vous aussi, à nous donner la main. Les Normands mériteraient leur vieille réputation s'ils se laissaient battre. »

On nous écrit de Breslau (Prusse), qu'il s'y signe une protestation parmi un grand nombre d'officiers prisonniers de l'armée de Metz et de Sedan, dont voici le texte :

« Le parti bonapartiste parle d'une restauration secondée par nous; c'est une illusion ou une calomnie. »

« Que les défenseurs de notre chère Patrie le sachent bien : l'armée française n'appartient qu'à la France; la France seule pourra en disposer; les volontés de la nation seront les nôtres. »

« Puisse le serment d'obéissance que nous lui faisons ici être son encouragement dans le présent, sa sécurité dans l'avenir ! »

Suivent les signatures.

Chronique locale & départementale

La circulaire suivante a été adressée à MM. les sous-préfets et maires du département :

Messieurs, je reçois de toutes parts les états de renseignements demandés par ma circulaire du 17 courant qui vous a donné connaissance des mesures prescrites par le Gouvernement pour empêcher le ravitaillement de l'ennemi.

Cependant, malgré l'urgence évidente des informations, quelques doutes se sont élevés sur plusieurs points et MM. les maires m'en ont référé.

Dans certaines communes, on a supposé ou paru supposer, qu'il s'agissait, non d'une mesure ayant un caractère d'utilité publique et destinée à soustraire aux réquisitions de l'ennemi des objets de résistance et d'approvisionnement qu'il faut garder pour nous-mêmes, mais d'un intérêt fiscal de nature à peser dans la répartition des contributions des années ultérieures. C'est là une grave erreur contre laquelle je dois m'élever et que je vous prie de vouloir bien dissiper par tous les moyens en votre pouvoir. Le gouvernement n'est, en quoi que ce soit, préoccupé de la révision de l'assiette des impôts et les propriétaires et cultivateurs peuvent avec tout apaisement sous ce rapport, fournir les renseignements qui leur sont demandés.

Il ne s'agit, en effet, je le répète, que des mesures propres à mettre en sûreté, dans un très-bref délai, tout le bétail et toutes les denrées qui sont actuellement dispersées dans notre région, et il faut que dès à présent, l'autorité ait sous la main le recensement de ce qui existe chez les propriétaires, afin qu'au jour du danger, si l'ennemi vient à nous, nous n'ayons pas la douleur de le voir s'emparer de nos richesses.

On me consulte ainsi pour savoir si, dans les campagnes, les informations doivent comprendre toutes les habitations sans exception, même chez les petits propriétaires et fermiers, qui vivent uniquement de leur exploitation, et ne récoltent pas assez pour les besoins de leur famille. Sans vouloir donner à la mesure une extension trop grande, car elle s'applique surtout aux propriétaires cultivateurs et fermiers qui ont chez eux de véritables approvisionnements, il est évident que l'agent spécialement chargé du service appréciera la situation des détenteurs de denrées alimentaires et fourragères, et que satisfaction sera donnée aux besoins légitimes des familles. Il y a donc lieu à ce que l'état soit aussi complet que possible puisque, encore une fois, il ne s'agit que d'un recensement préparatoire qui ne préjuge nullement les mesures à prendre ultérieurement.

Ainsi comprise, la mesure ne rencontrera nulle part, je l'espère, aucune difficulté, et je compte sur le concours dévoué de MM. les maires pour éclairer les populations s'il en est besoin encore, sur le but que poursuit le gouvernement, et qui est uniquement dans l'intérêt de tous.

Vous voudrez bien, pour compléter l'ensemble des mesures prescrites, m'informer tous les quinze jours des modifications opérées au tableau envoyé, par le fait des transactions intervenues, et ceci surtout pour les bestiaux de toute nature, soit qu'ils aient été abattus, soient qu'ils aient été l'objet de ventes ou d'échanges.

Votre premier envoi de ce genre devra être fait le 5 décembre prochain.

A l'aide des renseignements périodiques que vous lui fournirez, l'agent spécial tiendra au courant l'état général des ressources du département. C'est à lui que vous continuerez d'adresser vos communications.